



École St-Arsène

6972 avenue Christophe-Colomb

Montréal (Québec) H2S 2H5

Tél : (514) 596-5011

Fax : (514) 596-5012

Procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2018

Présences :

Mme Sylvie Chaloux, directrice
M. Jean-François Lavoie, parent
du s.d.g.
Mme Nancy Demers, parent
M. Carl Émile, parent
Mme Isabelle Jameson, parent
M. Yvon Roux, enseignant
M. François Branchaud, directeur adjoint

Absences :

Mme Geneviève Ducasse
Mme Geneviève Brodeur, responsable
Mme Marie-Pier Larrivée, parent
Mme Line Jaouen, orthophoniste
Mme Tanya Laurin, enseignante

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 18h59.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée (2 min.)

Mme Isabelle Jameson propose la nomination de Mme Nancy Demers à titre de secrétaire de l'assemblée. Appuyé par M. Jean-François Lavoie.

Adopté à l'unanimité.

3. Quorum (1 min.)

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Chaloux demande l'ajout des points suivants dans les dossiers décisionnels :

Résolutions mesures dédiées
Projet de classe

M. Carl Émile propose d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, avec les ajouts ci-devant mentionnés.

La proposition est appuyée par Mme Nancy Demers. Adoptée à l'unanimité.

5. Point ouvert au public

Il n'y a aucun public.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2017.
(5 min.)

Point 6. Remplacer le texte inscrit au point 6 pour le remplacer par le suivant :

Considérant l'absence de M. Carl Émile, le suivi quant au logo se fera à la prochaine réunion avec Carl.

Remplacer le texte inscrit au point Mot du Président par le suivant:

«Il ne faut pas hésiter à présenter des projets auprès du comité.»

M. Yvon Roux propose d'adopter le procès-verbal du 21 novembre 2017, tel que proposé avec les amendements ci-devant mentionnés.

La proposition est appuyée par M. Jean-François Lavoie. Adoptée à l'unanimité.

7. Suivi de la réunion du 21 novembre 2017

Suite aux démarches entreprises par M. Carl Émile quant au logo des Panthères de St-Arsène, il explique les options possibles pour le logo. La première option est de faire les démarches pour obtenir une marque de commerce avec le logo. Cette démarche est longue et coûteuse. La seconde option est de mettre en place des balises qui encadrent l'utilisation du logo et un plan de communication auprès des utilisateurs potentiels. Nous acceptons la 2^e option et un document explicatif sera rédigé par Carl afin d'indiquer cette approche et conserver une trace à cet effet.

Lors de la rencontre de l'OPP.

Les autres suivis se feront au courant de la présente réunion.

7. Mot de la direction

M. Yvon Roux sera en demi-année sabbatique. Mme Chaloux indique que personne n'a postulé au poste pour l'instant. Un deuxième affichage aura lieu avant le départ de M. Roux le 25 janvier prochain.

Le concierge, André Beaupré, quittera son poste à la fin de la semaine. Son poste sera à l'affichage après la période prescrite.

8. Mot du président du CÉ

Aucun

9. Dossiers décisionnels

9.1 Acceptation de sorties

Les sorties suivantes sont présentées au conseil d'établissement :

Les Allergies font jaser au Musée Armand-Frappier – Lundi, 6 avril 2018 – Groupes 33-43 et 41. Tous les frais sont payés par l'École Montréalaise

Art Contemporain et chanson au Musée d'art contemporain – 41-42 et 55 – 5 février et 7 mai 2018 – Tous les frais sont payés par l'École Montréalaise.

Musée d'art contemporain – 31-32 – 15 mai 2018 – Les frais de transport en autobus de la STM seront demandés aux parents.

Musée d'art contemporain – 25-35 et 34 – 2 mai 2018 – Les frais de transport en autobus de la STM seront demandés aux parents.

Atelier Picasso au Musée des beaux-arts – 21-22 et 15 – 23 mai 2018 – Les frais de transport en autobus de la STM seront demandés aux parents.

Fascinant Design au Musée des beaux-arts – 241-42,33-44 et 55 – 3 mai 2018 – Les frais de transport en autobus de la STM seront demandés aux parents.

La traversée sur le bateau du roi au Musée Stewart – 33-43 et 42 – 16 février 2018 – Tous les frais sont payés par l'École Montréalaise.

Jean-François Lavoie propose d'accepter les sorties, telles que proposées. Appuyé par Mme Nancy Demers. Adopté à l'unanimité.

Mme Marie-Pier Larivée se joint à la réunion à 19h07.

9.2 Résolutions mesures dédiées

Mme Chaloux fait la présentation des mesures dédiées aux membres du conseil d'établissement.

M. Jean-François Lavoie appose sa signature sur les résolutions afin d'indiquer que l'école a bien reçu les montants alloués.

9.3 Projets de classe

Mme Johanne Berthiaume aimerait reprendre l'activité d'entrepreneuriat – Collatio, qu'elle avait démarré avec ses élèves de l'an dernier.

Mme Diane Bérubé, enseignante en classe de langage, avec Lyle Aubry, parent d'un élève de l'école aimeraient entreprendre la fabrication de centres de table. L'argent récolté permettra l'achat de jeux de société

M. Yvon Roux propose d'accepter les projets, appuyé par M. Carl Émile.
Accepté à l'unanimité.

10. Dossiers d'information

10.1 Déléguée comité de parents

Nancy Demers indique que lors de la dernière réunion du comité de parents, il y a eu une formation et de la transmission d'informations sur le nouveau projet éducatif.

10.2 Inscriptions 2018-2019

Mme Chaloux fait état des inscriptions des élèves pour l'année 2018-2019. Les inscriptions se terminent à la fin du mois de janvier. Le portrait de l'ensemble des inscriptions sera plus réaliste à la prochaine réunion.

10.3 Comité pour approbation des projets pour financement

Il a été établi que le comité devrait être formé de parents, d'enseignants et d'un membre de la direction.

10.4 Évaluation de 4^e et 6^e année

M. Jean-François Lavoie demande le mode de fonctionnement des évaluations des élèves de 4^e et 6^e année. Cette question vient des présidences d'autres écoles du quartier.

Mme Chaloux explique les résultats sur la base des compétences.

10.5 Salon du livre

Le salon du livre aura lieu le 27 mars 2018.

10.6 OPP

La prochaine réunion aura lieu le 25 janvier prochain.

10.7 Service de garde

Le service de garde est en négociation avec le Patro pour possiblement louer l'auditorium pour le spectacle de fin d'année.

10.8 Correspondance

La correspondance sera transmise par courriel.

10.9 Date et lieu de la prochaine rencontre

13 février à 18h30 au local de l'Amitek.

10.10 Varia

Aucun varia.

12. Clôture de la réunion

Mme Nancy Demers propose la clôture de la réunion à 20h48.
Appuyée par Mme Isabelle Jameson. Adoptée à l'unanimité.

Afin d'assurer le quorum des assemblées, veuillez aviser la direction en cas d'absence.